

L'expérimentation de la ligne type "céder le passage 50-50" faite à Strasbourg n'est pas probante car elle est accompagnée de 10 autres signalisations et dispositions

de ce fait, si une l'amélioration du comportement est constatée, elle est surtout due à ces dispositions complémentaires. Les conclusions sont faussées par le fait que **10 autres dispositions** et signalisations visibles l'accompagnent, qui participent au respect du passage piéton et des piétons :

- 1 – portique avec un feu orange clignotant
- 2 - un panneau C20 bleu (piéton)
- 3 - une avancée de trottoir
- 4 - un crayon géant symbolisant l'école
- 5 - un panneau bricolé « ralentir »
- 6 - des arceaux sur 5m avant et après
- 7 - panneaux de limitation à 30 km/h
- 8 – 30 marqué au sol
- 9 - interdiction de stationner sur 15 m
- 10 – éclairage ciblé sur le passage piéton



En d'autres termes : Le meilleur respect du passage piéton et des piétons que l'on pourrait observer n'est pas du principalement à la ligne tireté, mais à la somme des 10 autres dispositions, plus la onzième : la ligne d'arrêt et même en l'absence de ligne d'arrêt les piétons auraient été mieux respectés que sur un passage piéton non muni de tous ces aménagements.

L'expérimentation enfreint le sacro-saint principe de logique : **toutes choses égales par ailleurs**

